



### 1-Public visé :

La formation s'adresse à un public titulaire du permis B (automobile) en cours de validité, depuis trois ans ou deux ans dans le cadre de la conduite accompagnée. Agé de 20 ans minimum (AAC), n'ayant fait l'objet d'aucune condamnation inscrite au Bulletin numéro 2 du casier judiciaire.

### 2- Objectif(s) pédagogiques :

**Les Certificats de Compétences Professionnelles (C.C.P.) pour l'accès au titre professionnel E.C.S.R.**

A la fin de la formation l'élève sera capable de :

**Former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives, dans le respect des cadres réglementaires en vigueur. (C.C.P.1.)**

➤ **Liste des compétences professionnelles de l'activité type 1 (CCP1) :**

- Construire et préparer le scénario d'une séance individuelle ou collective de formation
- Animer une séance collective de formation à la sécurité routière
- Animer une séance de formation à la conduite d'un véhicule léger
- Evaluer les acquis des apprenants
- Encadrer et faciliter l'intervention d'un tiers dans une situation d'apprentissage
- Repérer les difficultés d'apprentissage et y remédier
- Apprécier la dynamique de l'environnement routier et en identifier les risques potentiels

**Sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement. (C.C.P.2.)**

- **Liste des compétences professionnelles de l'activité type 2 (CCP2) :**
  - Analyser une demande relative à une prestation de sensibilisation
  - Construire et préparer une action de sensibilisation
  - Animer une séance de sensibilisation à la sécurité routière, au respect des usagers et de l'environnement
  - Analyser ses pratiques professionnelles afin de les faire évoluer
- **Compétences transversales liées aux deux modules :**
  - Respecter et faire respecter le code de la route, la réglementation et la sécurité routière
  - Intégrer les principes du développement durable dans l'enseignement de la conduite et de la sécurité routière

### **3- Prérequis :**

Aucun prérequis.

### **4- Dates de formation**

**Durée de la formation totale : Du 07 janvier 2019 au 13 décembre 2019**

**Formation au CCP1 : Du 07 janvier 2019 au 28 juin 2019**

**Formation au CCP2 : Du 02 septembre 2019 au 13 décembre 2019**

**Interruption : Du 15 juillet 2019 au 31 Août 2019**

### **5- Durée :**

**Journée de 7h00**

**Horaires : 8h45-12h15 et 13h30-17h00**

**Calendrier : Voir tableau page suivante**



## Parcours continu

### JANVIER 2019

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

### FEVRIER 2019

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28			

### MARS 2019

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

### AVRIL 2019

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

## MAI 2019

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

## JUIN 2019

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	21	23
24	25	26	27	28	29	30

## JUILLET 2019

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

## AOUT 2019

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

## SEPTEMBRE 2019

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

## OCTOBRE 2019

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

## NOVEMBRE 2019

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

## DECEMBRE 2019

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

	Cours en centre CCP1	100 jours	700 heures
	Cours en centre CCP2	54 jours	378 heures
	Stage entreprise	40 jours	280 heures
	Congés/Fériés		
	Période examen		

## 5- Déroulé de la formation

### 1. Module commun aux CCP1 et CCP2

<b>L'environnement de la sécurité et de la conduite routières</b>	<b>105 heures</b>
<u>La politique de la sécurité et de la conduite routières : évolutions et orientations</u> <input type="checkbox"/> 01. Le REMC <input type="checkbox"/> 02. La circulation routière (parc automobile, réseau routier...) <input type="checkbox"/> 03. L'accidentologie (évolutions statistiques, système homme/véhicule/environnement, notions de risque routier, analyse des causes à partir des grands thèmes de la sécurité routière...) <input type="checkbox"/> 04. Les responsabilités citoyennes, juridiques et sociales du conducteur <input type="checkbox"/> 05. Les notions d'assurance automobile <input type="checkbox"/> 06. Les principes généraux du développement durable (les enjeux du développement durable ; l'éco-mobilité : les modes alternatifs de transport disponible sur le territoire ; l'éco-conduite...) <input type="checkbox"/> 07. Notions sur le continuum éducatif et sa traduction opérationnelle	
<u>Le cadre de l'activité ESCR</u> <input type="checkbox"/> 08. Les acteurs de la sécurité et de la circulation routières <input type="checkbox"/> 09. Le cadre administratif et juridique de l'activité <input type="checkbox"/> 10. Le cadre social : droit du travail et convention collective <input type="checkbox"/> 11. Le code de la route et les enjeux de la réglementation de la sécurité et de la circulation routières <input type="checkbox"/> 12. La réglementation, et l'organisation administrative et commerciale des établissements d'ESCR <input type="checkbox"/> 13. Le permis de conduire : conditions de l'inscription, d'examen et d'obtention des différentes catégories ; aptitude physique ; gestion des handicaps	
<u>L'automobile : caractéristiques techniques, mise en conformité et réglementation des véhicules</u> <input type="checkbox"/> 14. Mécanique et technologies automobiles <input type="checkbox"/> 15. Physique et dynamique liées à la conduite automobile <input type="checkbox"/> 16. Les obligations techniques et réglementaires : entretien et contrôle technique	

Les fondamentaux spécifiques à l'enseignement de la sécurité et de la conduite routières	133 heures
<u>Analyse de la tâche appliquée à la conduite d'un véhicule</u> <input type="checkbox"/> 17. Vision, perception et analyse <input type="checkbox"/> 18. Prise de décision	
<u>Physiologie du conducteur</u> <input type="checkbox"/> 19. Le fonctionnement des différents organes sensoriels <input type="checkbox"/> 20. L'activité cérébrale <input type="checkbox"/> 21. L'analyse des réactions et de leurs influences	
<u>Psychologie du conducteur</u> <input type="checkbox"/> 22. L'influence des facteurs psychologiques et sociaux sur la construction des comportements des usagers <input type="checkbox"/> 23. La relation individuelle aux risques routiers Notions pédagogiques didactiques appliquées à la sécurité et à la conduite routières <input type="checkbox"/> 24. Les concepts de base de l'ingénierie pédagogique (théories et concepts d'apprentissage, généralités sur les méthodes pédagogiques...) <input type="checkbox"/> 25. Les caractéristiques spécifiques de la relation formative à la circulation routière et la posture professionnelle de l'ESCR <input type="checkbox"/> 26. Les comportements en cas d'accident <input type="checkbox"/> 27. L'appropriation des outils et ressources pédagogiques	

**2. Contenus spécifiques CCP1 : former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives, dans le respect des cadres réglementaires en vigueur**

<b>Ingénierie pédagogique appliquée à l'ESCR</b>	<b>98 heures</b>
<u>Construction et préparation d'une séance individuelle ou collective de formation à l'ESCR dans le respect du REMC</u> <input type="checkbox"/> 28. Typologie et caractéristiques des publics en formation à la conduite et à la sécurité routière <input type="checkbox"/> 29. Les méthodologies de construction d'un module ou d'un projet pédagogique d'enseignement de la sécurité et conduite routière <input type="checkbox"/> 30. Le choix des méthodes, des moyens et des outils pédagogiques de l'ESCR	
<b>Animation pédagogique d'une séance de formation à la sécurité et conduite routières</b>	<b>140 heures</b>
<u>Les techniques d'animation appliquées à l'ESCR</u> <input type="checkbox"/> 31. Les caractéristiques spécifiques de la relation formative avec un public d'apprenants conducteurs <input type="checkbox"/> 32. Les techniques de communication interpersonnelle <input type="checkbox"/> 33. Les techniques d'apprentissage <input type="checkbox"/> 34. Les méthodes de gestion d'un groupe d'apprenants conducteurs <input type="checkbox"/> 35. L'adaptation des séances au contexte pédagogique : effectif, niveau, caractéristiques des apprenants, durée, ...	
<u>la gestion des conflits</u> <input type="checkbox"/> 36. Typologie des conflits <input type="checkbox"/> 37. Les leviers d'actions	
<u>Les techniques de gestion de l'intervention d'un tiers dans une situation d'apprentissage</u>	
<b>Pédagogie de la conduite sur véhicule léger</b>	<b>112 heures</b>
<u>La pédagogie sur véhicule à double commande</u> <input type="checkbox"/> 38. Les caractéristiques techniques du véhicule à double commande et les conditions d'utilisation (conduite personnelle, démonstrations et interventions d'urgence) <input type="checkbox"/> 39. Les méthodes <input type="checkbox"/> 40. Les différentes étapes de préparation et d'animation en sécurité d'une séance de formation à la conduite	
<u>La gestion du stress</u> <input type="checkbox"/> 41. Les facteurs de stress en situation de conduite <input type="checkbox"/> 42. Les leviers d'action	



<p><u>L'anticipation des risques potentiels dans l'ECR</u></p> <p><input type="checkbox"/> 43. Typologie des risques liés à l'environnement</p> <p><input type="checkbox"/> 44. Typologie des risques issus du comportement de l'apprenant conducteur et des autres usagers</p> <p><input type="checkbox"/> 45. Techniques d'analyse de l'environnement routier et d'anticipation des risques induits par la situation d'apprentissage de la conduite routière</p> <p><input type="checkbox"/> 46. Typologie des actions préventives et correctives</p>	
<p><b>Techniques d'évaluation et de remédiation appliquées à l'ESCR</b></p>	<p><b>112 heures</b></p>
<p><u>L'évaluation de l'apprentissage de la SCR</u></p> <p><input type="checkbox"/> 47. Bases des théories de l'évaluation et des concepts associés</p> <p><input type="checkbox"/> 48. Base en docimologie</p> <p><input type="checkbox"/> 49. Les différents types d'évaluation : rôles et spécificités dans l'apprentissage de la conduite et de la sécurité routière</p> <p><input type="checkbox"/> 50. Outils de suivi et d'évaluation spécifiques à l'apprentissage de l'ESCR</p> <p><input type="checkbox"/> 51. Les techniques suscitant l'auto-évaluation</p> <p>Les difficultés d'apprentissage de la conduite automobile</p> <p><input type="checkbox"/> 52. Les processus d'apprentissage</p> <p><input type="checkbox"/> 53. Les principales difficultés d'apprentissage liées à la conduite et des connaissances y afférent</p> <p><input type="checkbox"/> 54. Les différences intra et inter individuelles dans le traitement de l'information</p>	
<p><u>Techniques de remédiation des apprentissages</u></p> <p><input type="checkbox"/> 55. Applications et limites</p>	
<p><b>Période d'observation et d'application en entreprise</b></p>	<p><b>20 jours</b></p>
	<p><b>140 heures</b></p>

### 3. Contenus spécifiques au CCP2 : sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement

<b>Méthodologie d'analyse d'une demande relative à une prestation de sensibilisation</b>	<b>120 heures</b>
<p><u>Les actions de sensibilisation à la sécurité routière dans le respect du continuum éducatif</u></p> <p><input type="checkbox"/> 56. Les étapes du continuum éducatif</p> <p><input type="checkbox"/> 57. Les principaux types de bénéficiaires, leurs problématiques et les actions de sensibilisation adaptées</p> <p><input type="checkbox"/> 58. Les acteurs principaux pour l'application des programmes</p>	
<p><u>L'appréhension du cadre administratif, juridique et économique lié à la conduite d'actions de sensibilisation</u></p> <p><u>SCR</u></p> <p><input type="checkbox"/> 59. La prévention du risque routier professionnel</p> <p><input type="checkbox"/> 60. Le cadre réglementaire des différentes prestations de sensibilisation à la sécurité routière</p> <p><input type="checkbox"/> 61. Prestations générales des établissements ESCR et conditions générales de vente</p> <p>Les techniques d'élaboration d'une proposition</p> <p><input type="checkbox"/> 62. La phase d'analyse des besoins du commanditaire</p> <p><input type="checkbox"/> 63. Les techniques d'entretien avec le commanditaire de prestations : les étapes de l'entretien ; l'écoute active ; les techniques de questionnement ; la reformulation ; les techniques d'argumentation d'une proposition</p> <p><input type="checkbox"/> 64. L'élaboration et la formalisation d'une proposition</p> <p>Les outils de communication</p> <p><input type="checkbox"/> 65. La rédaction des courriers et des documents professionnels</p> <p><input type="checkbox"/> 66. Le reporting</p>	
<b>Construction et préparation d'une action de sensibilisation à la sécurité routière</b>	<b>94 heures</b>
<p><u>Adaptation des méthodes et des techniques aux publics cibles</u></p> <p><input type="checkbox"/> 67. L'appréhension de la sécurité et de la circulation routières par les différents publics</p> <p><input type="checkbox"/> 68. L'adaptation des modalités pédagogiques des actions de sensibilisation selon les publics cibles</p>	
<p><u>Les étapes d'élaboration d'une action de sensibilisation dans le respect de l'engagement contractuel</u></p> <p><input type="checkbox"/> 69. Techniques d'identification des besoins</p> <p><input type="checkbox"/> 70. La construction d'une action de sensibilisation à la sécurité routière</p> <p><input type="checkbox"/> 71. Le choix de ressources et méthodes pédagogiques des actions de sensibilisation selon les publics identifiés</p> <p><input type="checkbox"/> 72. Les outils et méthodes d'évaluations adaptés aux actions de sensibilisation</p>	

<b>Animation d'une séance de sensibilisation à la sécurité routière et au respect de l'environnement</b>	<b>94 heures</b>
<u>Techniques d'élaboration et d'exploitation d'une phase de diagnostic</u> <input type="checkbox"/> 73. Représentations et attentes du groupe <input type="checkbox"/> 74. Analyse des comportements et de la conduite des participants <input type="checkbox"/> 75. Auto-évaluation du groupe	
<u>Techniques d'animation et de co-animation adaptées aux publics visés</u> <input type="checkbox"/> 76. Adaptation du scénario au public <input type="checkbox"/> 77. Respect du rôle de chacun <input type="checkbox"/> 78. Gestion du temps	
<u>Exploitation d'une phase d'analyse</u> <input type="checkbox"/> 79. Normes et contexte social <input type="checkbox"/> 80. Compétences perçues et sentiments d'auto-efficacité <input type="checkbox"/> 81. Élaboration d'une phase d'ajustement	
<b>Évaluation des dispositifs et de ses pratiques professionnelles pour les faire évoluer</b>	<b>70 heures</b>
<u>L'évaluation des actions de sensibilisation</u> <input type="checkbox"/> 82. Critères d'évaluation des actions de sensibilisation à la sécurité routière <input type="checkbox"/> 83. Les limites des dispositifs d'évaluation d'actions de sensibilisation	
<u>Confrontation de ses pratiques professionnelles</u> <input type="checkbox"/> 84. Les concepts de valeur, représentation, rôle, attitude, opinion, fait, émotion et jugement <input type="checkbox"/> 85. La pratique réflexive pour l'analyse de ses pratiques en vue de leur évolution <input type="checkbox"/> 86. Les limites de l'auto évaluation <input type="checkbox"/> 87. Échanger avec ses pairs	
<b>Période d'observation et d'application en entreprise</b>	<b>20 jours</b>
	<b>140 heures</b>

### Récapitulatif temps de formation

Total heures CCP1	714 heures	1 057 heures
Total heures CCP2	343 heures	
Total heures stage en entreprise CCP1	140 heures	280 heures
Total heures stage en entreprise CCP2	140 heures	

## 6- Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

Encadrement :

La formation est assurée par trois formateurs pour 30 candidats maximum. Chaque formateur étant épaulé par des intervenants extérieurs tels que psychologue spécialisé en sécurité routière ou juriste spécialisé en droit routier.

Formateurs :

Mirceski Georges, Titulaire :

Brevet d'Aptitude à la Formation des Moniteurs (B.A.F.M) 2005, mention B et A

Maître en droit privé spécialisé en matière de procédure civile et pénale (Diplômé de l'Université de Paris XIII en 1994)

Licencié de droit privé spécialisé en droit social et des entreprises (Diplômé de l'Université de Paris XIII en 1993).

Bennour Nora, Titulaire :

Brevet d'Aptitude à la Formation des Moniteurs (B.A.F.M) 2015, mention B

B.E.P.E.CA.S.E.R mention B (2006)

Boutet Raphael, Titulaire :

B.E.P.E.CA.S.E.R mention B (2006)

B.E.P.E.CA.S.E.R mention A (2011)

## 7- Prix

**PRIX DE LA FORMATION 8 700 € HT**  
**non soumis à la TVA au titre de la formation**  
**professionnelle continue.**